



ACADÉMIE RÉGIONALE DE POLICE DE BRUXELLES

(Brussels Police Academy)

Adresse courrier: rue du Planeur 10 - 1130 Bruxelles

**APPEL A CANDIDAT(E)
1 SPÉCIALISTE EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE (H/F/X)
MONITEUR(-TRICE)S / CHARGÉ(E)S DE COURS [INP-FR]**

TEMPS PLEIN

Par détachement structurel ou assimilé conformément à l'AR du 26/03/2005 – Art 21§4

Offre d'emploi à temps plein au sein du rôle linguistique français :

1 SPÉCIALISTE EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE AVEC ARME À FEU (FR)

Missions :

- **Dispenser des formations** en « Maîtrise de la violence » **tant théoriques que pratiques**
- **Collaborer** avec le Coordinateur et ses collègues de la Cellule "Maîtrise de la violence" **à la bonne organisation des formations** au sein de l'A.R.P.B.
- **Assurer la bonne gestion administrative** de la Cellule "Maîtrise de la Violence" ainsi que des promotions aspirants (représentation à des réunions, mises à jour des supports de cours...)
- **Assurer la fonction d'évaluateur** (corrections de tests, évaluations, examens pratiques et théoriques, carré décisionnel et jeux de rôle...)

Groupe-cible :

- Formations de base d'Agent/Inspecteur/Inspecteur principal de police
- Formations continuées et fonctionnelles

Objectif et contenu des formations :

Cfr. dossiers d'agrément et programmes des formations concernées.

Début de la charge de cours : 1/03/2025

Durée du détachement :

- 1 an – renouvelable
- Sans période de stage

Profil recherché :

- Être **membre en activité de service du cadre opérationnel de la police intégré structurée à deux niveaux** ;
- Revêtir **au minimum** le grade d'**Inspecteur de police** ;
- **Disposer du brevet « Spécialiste en Maîtrise de la violence – aptitudes physiques de contrainte avec arme à feu » (le brevet « Spécialiste en Maîtrise de la violence – aptitudes physiques de contrainte sans arme à feu » est un atout)** ;
- Être **titulaire du brevet formateur** (EDA n°2857) ou être disposé(e) à l'obtenir ;
- Avoir le permis « **Chauffeur Permis D** » ou être disposé à suivre la formation ;
- Être disposé à suivre **toute formation utile** à la fonction au sein de l'équipe ;
- Être titulaire du **brevet « Didactique de base à l'usage des chargé(e)s de cours »** (EDA 1440) ou un autre titre pédagogique est un atout ;
- **Ne pas avoir obtenu de mention finale « insuffisante »** lors des deux dernières évaluations de fonctionnement professionnel ;
- Disposer de **connaissances et d'une expérience pratique approfondies** des matières à enseigner ;
- Une **expérience dans le domaine de la formation** et/ou une **formation pédagogique** préalable est un atout ;
- **Être bilingue F/N** ou avoir une bonne connaissance de la seconde langue est un plus.
- Avoir le brevet sans armes à feu est en plus.

Cette offre vous intéresse? Vous souhaitez contribuer activement à la formation des futur(e)s policier(e)s?

Envoyez-nous votre candidature, accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une brève lettre de motivation par e-mail à l'adresse eps.bpa.recruitment@police.belgium.eu

Avant le 5 janvier 2025

En cas d'engagement, un accord écrit de votre autorité hiérarchique sera demandé. dans le domaine de la formation, la motivation, les capacités de communication, la disponibilité et l'avis de l'autorité hiérarchique.

En cas d'engagement :

- Un **accord écrit** de votre autorité hiérarchique sera demandé.